



PLAN DE COURS

Titre du cours : **Pratique de la biodynamie**

Prérequis : **aucun**

Enseignant : **Denis La France**

Durée : **35 heures,**

Horaire : **9h à 15h**

Lieu : **En ligne ou au CETAB+ : 71, rue Bernier, Victoriaville, Québec, G6P 2P3**

Veuillez prendre note que la tenue de la formation est conditionnelle au nombre minimal de participants requis.

Denis La France a commencé à étudier et à pratiquer la biodynamie en 1974. Il donne des cours aux adultes sur le sujet depuis 1978. Il l'a étudiée un an au College Emerson en Angleterre et a travaillé un an comme maître-composteur sur une grosse ferme biodynamique allemande. Il a enseigné un cours dans le programme GEEA pendant 9 ans, visité des fermes biodynamiques dans 12 pays, plusieurs fois dans des voyages d'étude pour des groupes d'agriculteur. Bien que pour l'essentiel son travail ait été axé sur l'agriculture biologique, il a toujours gardé un intérêt pour la biodynamie. Fondateur du CETAB+, il est intervenu comme consultant et a participé à des travaux de recherche sur la question.

ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE

Appliquer la méthode biodynamique à la ferme et au vignoble.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

- Décrire la situation historique et contextuelle de la biodynamie
- Décrire les paramètres propres à la biodynamie
- Appliquer les pratiques d'entretien de la fertilité des sols utilisés en biodynamie
- Fabriquer et utiliser les préparats
- Appliquer les pratiques de protection des cultures en biodynamie
- Utiliser le calendrier biodynamique
- Appliquer la biodynamie en élevage, au vignoble et dans divers contextes pratiques

MÉTHODOLOGIE

- Exposés et discussions
- Diaporamas
- Notes de cours
- Fabrication des préparats
- Visites de ferme
- Lectures et études personnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Autoévaluation

MÉDIAGRAPHIE

À venir

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Une personne qui s'inscrit à un cours hors programme autofinancé doit débourser la totalité des coûts de la formation afin que l'inscription soit reconnue.

Si le CETAB+ annule la formation, le montant engagé sera remboursé en totalité.

Si le participant doit annuler son inscription à la suite d'une modification à l'horaire prévu et annoncé par le CETAB+, il sera remboursé en totalité dans le délai d'annulation prescrit et à la condition que le participant n'ait pas reçu le lien de connexion Teams à la formation.

Si le participant désire annuler son inscription, il doit envoyer un courriel à : formation.bio.cetab@cegepvicto.ca

Il pourra être remboursé conformément aux modalités suivantes si l'annulation est reçue :

- A) *au moins 7 jours ouvrables avant la tenue de la formation : remboursement à 100%.*
- B) *entre 3 et 6 jours ouvrables avant la tenue de la formation : remboursement à 50%.*
- C) *au moins 2 jours ouvrables avant la tenue de la formation : aucun remboursement ne sera effectué dès l'envoi du courriel du lien de connexion Teams à la formation.*